

l'école et la ville

Violence entre pairs à l'école

Une structuration sexuée ?

Stéphanie Rubi

14

mai 2013

PROFESSION
BANLIEUE

Stéphanie Rubi

est maîtresse de conférences
en sciences de l'éducation

à l'IUT carrières sociales

de l'université de Bordeaux III,

chercheuse au laboratoire

Cultures, éducation et société,
et chercheuse associée

à l'Observatoire universitaire

international de l'éducation

et de la prévention (Ouep),

à Créteil *.

Q

uand les garçons sont poussés à être combattifs, agressifs, courageux et dominants, les filles sont encouragées à se dévoiler dans des relations intimes qui sont parfois utilisées ensuite contre elles. C'est, entre autres, ce que semblent montrer les enquêtes s'intéressant aux types de violences entre pairs subies à l'école par les filles et par les garçons.

Comment les socialisations sexuées différenciées participent-elles de la structuration des violences à l'école primaire puis au collège ?

Cette présentation s'appuie sur un certain nombre d'éléments relatifs aux nouvelles formes de violence entre les filles et les garçons, sur des éléments de la recherche nationale et internationale relative à la question, sur un article écrit avec Annette Jarlégan, maîtresse

de conférences en sciences de l'éducation à l'université de Lorraine, pour le numéro d'octobre 2013 de la revue *Recherches et Éducation* et enfin sur les résultats de l'enquête nationale de victimation en milieu scolaire conduite par le ministère de l'Éducation nationale en 2011.

* Voir notamment :
Stéphanie Rubi,
« Contextualisation
des différences sexuées
et genrées du sentiment
de violence déclaré
par des élèves scolarisés
dans des collèges populaires,
Recherches et Éducation,
vol. 2, n° 93, 2009.

En guise de préambule, quelques éléments issus de l'examen de 48 textes officiels parus depuis 1990 et regroupant des circulaires, des rapports d'étude, des lois d'orientation, etc., traitant des relations entre filles et garçons à l'école :

1. La plupart des textes officiels articulent la question des relations filles/garçons à celle de l'orientation, parfois à celle des violences sexistes et sexuelles (cf. rapport de Nicole Belloubet d'octobre 2001 : « 30 propositions pour lutter contre les violences sexuelles dans les établissements scolaires¹ »). Mais très peu de ces textes visent réellement les relations filles/garçons en elles-mêmes ;

2. Le rapport d'activité du Sénat nommé « Compte rendu des travaux sur la mixité dans la France d'aujourd'hui » (2004) pose les constats suivants :

- La mixité ne conduit pas automatiquement à l'égalité des sexes, tant sont prégnants les stéréotypes sexués ; à tel point qu'elle peut même conduire à accentuer les différences de genre ;
- La mixité semble contestée depuis quelques années dans certains cas, soit de fait, soit pour des raisons de principe. Ainsi entend-on parfois qu'il faudrait revenir à une non-mixité, pour que les garçons ne subissent pas la réussite des filles.

Ce rapport, qui affirme la notion de complémentarité des différences comme base de la mixité et en appelle à la vigilance et à l'action pour que la mixité soit réfléchie, travaillée,

afin de progresser vers plus d'égalité entre les sexes, formule plusieurs pistes de réflexion et d'action, toujours d'actualité :

- le respect des exigences d'intimité liées à chacun des deux sexes au niveau de la conception des bâtiments scolaires ;
- l'incitation pour les hommes à s'orienter vers la profession enseignante ;
- la formation des enseignants à une meilleure approche de la psychologie des adolescents et de la diversité, selon les sexes, des rapports à la culture et au savoir ;
- l'organisation, de façon expérimentale, de moments pendant lesquels garçons et filles seraient séparés, de manière à faire « respirer » la mixité ;
- la nécessité que toutes les disciplines soient effectivement enseignées aux filles dans l'enseignement privé hors contrat ;
- l'amélioration du dispositif d'orientation afin de mettre en adéquation réussite scolaire et carrière professionnelle ;
- l'association des familles à l'orientation et la mise en place d'actions visant à favoriser les orientations débarrassées des stéréotypes de sexe ;
- la multiplication des campagnes d'information en faveur de la mixité des métiers et des recrutements ;
- la levée des obstacles à la pratique sportive féminine.

La plupart des textes de l'ensemble de notre corpus qui traitent des relations filles/garçons sont injonctifs et prescriptifs ; ils ne proposent pas d'actions concrètes, de dispositifs ou d'outils spécifiés pour favoriser ou améliorer ces relations.

Le texte du ministère de l'Éducation nationale paru en 2006, intitulé *Égalité des filles et des garçons. Une obligation légale et une mission fondamentale*² est un exemple significatif : « Il faut que les établissements conduisent une politique au quotidien vigilante et systématique d'éducation à l'égalité entre les filles et les garçons. L'apprentissage de l'égalité entre les garçons et les filles commence à l'école, dès le plus jeune âge... »

La Convention pour la promotion de l'égalité des chances entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif, du 25 février 2000³, est de ce point de vue une exception notable.

Pour reprendre les termes de Nicole Ameline en 2004, alors ministre de la Parité et de l'Égalité professionnelle, « si la mixité s'est imposée à l'école, la coexistence des filles et des garçons dans une même classe ne suffit pas à créer l'égalité, car il faut modifier les représentations et faire évoluer les comportements. Récemment, la mixité s'est vu imputer une partie des dysfonctionnements de l'école : échec scolaire, violences, comme si le simple fait de mêler filles et garçons sur les bancs de l'école aurait dû suffire à l'établissement d'une école non sexiste et non violente ».

Les historiens de l'éducation tels Antoine Prost⁴ ou François et Claude Lelièvre⁵ ont montré comment la mixité des sexes à l'école s'était progressivement mise en place bien plus pour répondre à des logiques économiques, gestionnaires, voire clientélistes (servir les familles d'établissements scolaires proches du domicile dans un contexte de crise de croissance de l'enseignement secondaire) que pour répondre à des visées

¹ www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapportspublics/014000716/0000.pdf

² www.education.gouv.fr/bo/2007/5/MENE0603248X.htm

³ www.education.gouv.fr/bo/2000/10/orga.htm

⁴ Antoine Prost, *Éducation, société et politiques : une histoire de l'enseignement en France de 1945 à nos jours*, Le Seuil, 1992.

⁵ François Lelièvre et Claude Lelièvre, *Histoire de la scolarisation des filles*, Nathan, 1991.

émancipatrices d'égalité des sexes. La mixité a ainsi été un contexte éducatif et non une intention éducative⁶. Ce n'est que récemment, avec et à partir

de la circulaire du 22 juillet 1982 et sous l'impulsion d'Yvette Roudy, alors ministre des Droits de la femme, que la mixité est justifiée à partir de principes

égalitaristes : au-delà de la seule égalité d'accès à l'école est revendiquée, depuis lors, l'égalité des chances entre les filles et les garçons.

Genre et violence à l'école

La notion de violence telle qu'elle est envisagée dans ce propos n'est pas comprise dans le seul registre du droit, même si plusieurs actes de violence appréhendés dans les recherches sont passibles d'actions en justice (racket, vol, injures à caractère raciste ou sexiste). À la suite des travaux scientifiques internationaux, le phénomène des violences à l'école est ici défini comme l'expérience de multiples microviolences dont la répétition et la durée constituent une épreuve douloureuse pour la victime et dont les conséquences peuvent être importantes voire tragiques. Ce sont les travaux d'Éric Debarbieux en 2011, sur les microviolences, et ceux de Peter Smith⁷ et Dan Olweus⁸ sur le *school bullying*⁹. Quant au climat scolaire, il concerne « *le ressenti, la perception, la valeur donnée par les acteurs et usagers aux dysfonctionnements de l'ordre social et culturel* » dans l'établissement¹⁰. On s'intéressera ici à la valeur donnée par les élèves aux relations qu'ils entretiennent avec leurs camarades et leurs enseignants et plus globalement à leur bien-être à l'école. Dans la littérature scientifique, cette question est classiquement étudiée *via* des enquêtes de victimation ou des enquêtes de délinquance auto-reportée qui tentent de pallier les biais des mesures institutionnelles en demandant directement aux acteurs les faits dont ils ont été

victimes (pour les enquêtes de victimation) ou les faits lors desquels ils ont été auteurs (pour les enquêtes de délinquance auto-reportée), considérant ainsi les acteurs de violences ou de délinquances scolaires comme des informateurs privilégiés¹¹. De telles enquêtes permettent également de mesurer l'écart entre la criminalité réelle et la criminalité enregistrée : le chiffre noir.

Dans ce propos, deux thématiques de recherche étudiées le plus souvent de manière indépendante, à l'école élémentaire comme au collège ou au lycée, seront reliées : la violence et la question du genre. Existe-t-il des différenciations sexuées dans la perception générale du climat scolaire ? dans les faits de victimation subis ? et concernant les auteurs désignés de ces faits de violence ? Il s'agit donc d'étudier différents faits de violence pouvant advenir à l'école élémentaire ou dans le secondaire ainsi que leurs auteurs et leurs victimes afin de tenter de décrire selon quelles configurations genrées ces phénomènes se manifestent ; à savoir : décrire la place et le rôle du genre en tant que système de séparation, de classification et d'assignation des sexes dans les différentes formes de violences déclarées à l'école élémentaire et dans le secondaire. Trouve-t-on des formes de socialisation sexuée différentes dans les faits de violence dé-

clarés (Nicole Mosconi, Cendrine Marro, Isabelle Collet¹²) ? Avant d'aller plus loin, rappelons que le genre est un système qui sépare, classifie, hiérarchise, nommant le supérieur de l'inférieur – le masculin par rapport au féminin –, assignant les sexes à des rôles sociaux sexués spécifiques.

La recherche scientifique est unanime sur la prédominance des garçons dans les actes de violence en milieu scolaire, tant comme victimes que comme auteurs de ces violences. Seules les violences sexuelles (catégorie non limitée au milieu scolaire) constituent la catégorie dans laquelle les filles sont plus souvent victimes que les garçons.

L'âge et le sexe sont considérés comme des éléments différenciateurs forts dans les faits de violence ou de délinquance scolaire commis. Cependant, plusieurs recherches appréciant les faits de délinquance auto-reportée par des adolescentes et adolescents révèlent que, à certains âges (12 et 14 ans), il n'y a pas de différences marquées entre filles et garçons dans les faits de délinquance scolaire révélés. Les différences sexuées ne se marquent qu'à partir de 14 ans et pour certaines catégories délictueuses, comme le recel^{13,14}.

Les conduites de *school-bullying* impliquent une relation victime/agresseur(s), avec une inégalité des forces, une répé-

⁶ Voici les dates d'instauration de la mixité à l'école : 1957 dans l'enseignement primaire, 1963 dans les collèges, 1975 à tous les niveaux de l'enseignement primaire et secondaire (loi Haby) – mais la coexistence des filles et des garçons ne crée pas mécaniquement l'égalité.

⁷ Peter K Smith, "Bullying: recent development", *Child and Adolescent Mental Health*, vol. 9, n° 3, 2004.

⁸ Dan Olweus, *Violences entre élèves, harcèlement et brutalités. Les faits, les solutions*, ESF, 1999.

⁹ La notion de *school-bullying*, largement utilisée dans les travaux européens, désigne, dès les années 1970, des conduites de « harcèlement physique, verbal et psychologique » entre pairs.

¹⁰ George Fotinos, *Le Climat scolaire des écoles primaires. État des lieux, analyse, propositions*, MGEN, MAIF, 2006.

¹¹ Renée Zaubermann et Philippe Robert, *Du côté des victimes. Un autre regard sur la délinquance*, L'Harmattan, 1995.

¹² Voir notamment les travaux de l'Actualité de la recherche en éducation et en formation (Aref) sur « Genre et éducation », en 2010, et notamment les recherches de Nicole Mosconi, Cendrine Marro ou Isabelle Collet.

¹³ Claire Flood-Page, Siobhan Campbell, Victoria Harrington et Joel Miller, "Youth crime: Findings from the 1998-1999 Youth Lifestyles Survey", *Home Office Research Study*, n° 209, 2000.

¹⁴ Ipsos Mori, *Youth Survey, Research study conducted for the Youth Justice Board for England and Wales*, Youth Justice Board, 2010. www.yjb.gov.uk

¹⁵ Peter K Smith et Shu Shu, "What good schools can do about bullying: Findings from a survey in English schools after a decade of research and action", *Childhood*, n° 7, 2000.

¹⁶ Ipsos Mori, *op. cit.*

¹⁷ Catherine Blaya, « Climat scolaire et violence dans l'enseignement secondaire en France et en Angleterre », in Éric Debarbieux et Catherine Blaya (dir.), *Violence à l'école et politiques publiques*, ESF, 2001.

¹⁸ M. A. Lane, MS. D. Cunningham et J. M. Ellen, "The intention of adolescents to carry a knife or a gun: a study of low-income African-American adolescents", *Journal of Adolescent Health*, vol. 34, n° 1, 2004.

¹⁹ Sibylle Artz et Ted Riecken, *Survey of student life*, Teachers College, Columbia University, 1994.

²⁰ Éric Debarbieux, *La Violence en milieu scolaire. 2 - Le désordre des choses*, ESF, 1999.

²¹ Marie Choquet, Christine Hassler et Delphine Morin, « Violences des collégiens et des lycéens : constats et évolutions », rapport de recherche INSERM U472, 2005.

²² Gary Gottfredson et Denise Gottfredson, *Victimization in schools*, Plenum Press., New-York, 1985.

²³ Peter K. Smith, Helen Cowie, Ragnar F. Olafsson et P. D. Liefvooghe, "Definitions of bullying: A comparison of terms used, and age and gender differences, in a 14 country international comparison", *Child Development*, n° 73, 2002.

²⁴ Cf. note 21.

²⁵ Peter K. Smith (ed) et al., *The Nature of school bullying, a cross-national Perspective*, Routledge, London, 1999.

tition d'actions négatives sur le long terme et une volonté de nuire. Ces actions négatives peuvent être verbales (insultes, menaces, médisances, etc.), physiques (bousculades, coups, etc.); elles peuvent aussi être perpétrées sans parole ni contact physique (grimaces, gestes obscènes, écrits diffamatoires, ostracisme ou refus d'accéder aux souhaits d'autrui).

Les recherches sur les faits de violences scolaires, dont celles sur le *school bullying*, concluent à des écarts entre filles et garçons très peu marqués dans la commission du *bullying*^{15,16,17} même s'ils révèlent que le sexe différencie certaines formes de violence. La participation des filles, sans être inexistante, est ainsi bien moindre pour diverses catégories telles que le port d'armes¹⁸, les bagarres¹⁹, le racket²⁰ et les coups donnés²¹. Les filles exercent des formes de violence plus indirectes, usant ainsi plus souvent des moqueries, de la dissémination de rumeurs ou des formes de rejet ou d'ostracisme de leurs pairs. D'après les études sur le *school bullying*, les garçons demeurent les premiers auteurs de violences et les premières victimes, ce qui néanmoins n'efface donc pas la présence et les variations de participation des filles dans certaines formes de violence en tant qu'auteurs ou victimes^{22,23}.

Le volet français de l'enquête européenne Espad (*European School Survey Project on Alcohol and other Drugs*), dirigé par Marie Choquet, Christine Hassler et Delphine Morin en 2005²⁴, étudie les déclarations de 17 000 élèves de 12 à 18 ans scolarisés dans 400 établissements publics ou privés du territoire français et souligne éga-

lement l'importance de l'âge et du sexe dans le phénomène des violences.

L'examen des comportements déviants auto-reportés par les participants indique pour les garçons un pic des âges situé entre 12 et 15 ans, y compris pour les violences verbales, tandis que ce pic est un peu décalé pour les filles et se situe entre 14 et 17 ans. Par ailleurs, les élèves des lycées professionnels se déclarent plus souvent auteurs que ceux de lycées généraux ou techniques. Le secteur privé n'est pas à ce titre moins violent que le secteur public, la violence verbale y étant même plus présente au vu des déclarations. Enfin, il y a peu d'écart entre les établissements hors zone d'éducation prioritaire (Zep) et ceux situés en Zep. Les écarts seront plus importants *intra* Zep ou *intra* hors Zep. Les trois auteures ont également examiné le lien entre le niveau scolaire et les violences commises (et auto-reportées). Elles montrent que ce lien statistique n'existe que pour certaines violences chez les garçons alors qu'il est toujours significatif chez les filles (sauf pour les violences verbales): plus la moyenne des notes des filles est élevée, moins elles sont auteures de violence. Les auteures de l'étude concluent que, chez les garçons, les mauvais élèves n'ont pas le monopole de la violence, ce qui remet en cause certains préjugés un peu rapides sur les garçons.

Les études françaises sur les faits de violence en école élémentaire sont peu nombreuses. En 1996, l'étude conduite par Éric Debarbieux, tout en examinant 33 écoles, était principalement centrée sur le secondaire. Les écoliers témoignaient d'une perception de la violence

nettement inférieure à celle des collégiens ou lycéens. Quant aux différences entre écoles urbaines et écoles rurales, elles tendaient à révéler l'existence d'un effet établissement fort, en désaccord avec le présupposé « handicap socio-violent » qui conduirait inexorablement les écoliers des zones défavorisées aux comportements violents et pathogènes.

L'enquête de victimation menée par Cécile Carra entre 2004 et 2006 auprès de 31 écoles élémentaires du nord de la France a recueilli plus de 2 000 questionnaires d'élèves et une centaine de questionnaires d'enseignants. Elle montre que le taux de victimation n'est pas fonction des classifications socio-économiques des écoles, puisque ce dernier varie de 1 % à 3 % entre les écoles dites ordinaires et les écoles en Zep ou en zone prévention violence. En revanche, la variation de ce taux est particulièrement forte selon l'âge des auteurs de violences (20 % à 7-8 ans; 28 % à 9-10 ans; 36 % à 11 ans) et selon leur sexe (36 % de garçons, contre 19 % de filles). Les auteurs mentionnent le sexe comme étant la variable la plus discriminante tant du point de vue de la violence vécue que de celle agie ou perçue.

Ces recherches mettent ainsi en exergue l'existence de différenciations sexuées tant dans la perception des faits de violence à l'école que dans la violence agie ou subie. Par ailleurs, les études nationales et internationales identifient à présent l'école élémentaire comme l'un des lieux de révélation et de confrontation des faits de violence. Pour certains chercheurs, les problèmes de harcèlement connaissent un pic dans leur mise en œuvre entre 8 et 10 ans²⁵.

Les données chiffrées des violences à l'école primaire

Au cours de l'année 2010, un vaste dispositif empirique a été réalisé dans huit académies dans le cadre d'une « Enquête nationale sur le climat scolaire et les victimations subies en écoles élémentaires » conduite par l'Observatoire international de la violence à l'école (Oive) et l'Unicef sous la direction d'Éric Debarbieux (Oive) et de Georges Fotinos (Unicef)²⁶. L'enquête porte sur 12 326 élèves de cycle 3 (CE2, CM1, CM2) appartenant à 157 écoles présentant des caractéristiques variées de taille et de localisation (plus ou moins urbaines ou rurales). Dans chacune de ces écoles, tous les élèves de cycle 3 ont été interrogés. Parmi les élèves de l'échantillon, 16,9 % appartiennent à un dispositif de l'éducation prioritaire. Au total, ce sont 6 228 garçons (50,5 %) et 6 054 filles (49,1 %) qui ont participé à l'enquête.

Cette enquête reposait sur un questionnaire de « victimation » et « climat scolaire » comportant 62 questions réparties en différentes thématiques. Nous aborderons ici les questions sur le climat scolaire, les questions victimaires (liées à des violences verbales, violences physiques, violences à connotation sexuelle, extorsions) et les questions sur les auteurs des violences subies. Les questions posées sont des questions fermées à échelle (d'appréciation ou de fréquence), en 4 points pour les questions sur le climat ou sur les victimations. Les questions sur les auteurs de violence sont des questions fermées classiques avec différentes modalités de réponse portant sur le nombre et le sexe des « agresseurs ».

La perception du climat scolaire

Dans la première partie du questionnaire, les élèves de cycle 3 ont été amenés à exprimer un jugement sur différentes dimensions constitutives du climat de leur école: bien-être à l'école, relations avec leurs pairs, relations avec leur enseignant, qualité de l'enseignement... L'analyse des réponses montre que:

- 88,9 % des élèves déclarent être bien ou très bien dans leur école,
- 83,5 % d'entre eux ont une perception positive de l'ambiance entre élèves,
- 88,7 % sont satisfaits (ou très satisfaits) des relations qu'ils entretiennent avec leur enseignant,
- 95 % déclarent être satisfaits de la qualité de l'enseignement dispensé,
- 72,3 % des élèves déclarent adorer ou aimer aller à l'école.

Ces premiers résultats mettent en évidence une perception globalement très positive de l'école chez les élèves de cycle 3. Ils entretiennent un certain nombre de similitudes avec ceux présentés dans le cadre du rapport au conseil régional d'Aquitaine et au ministère de l'Éducation nationale en 2003, qui montraient déjà une très bonne perception globale du climat scolaire dans les écoles élémentaires en 1995, 2000 et 2003. Cette perception globalement très favorable à l'égard de l'école élémentaire se différencie de celle des élèves de collège (Éric Debarbieux *et al.*²⁷), différence illustrant la logique principale à l'œuvre à l'école élémentaire, décrite notamment par François

Dubet et Danilo Martuccelli²⁸: une logique d'intégration qui touche plus fortement les élèves les plus jeunes. Celle-ci s'effectue sur le mode d'une intériorisation des normes et des fonctions de l'école. C'est dans cette perspective que doivent être interprétés les résultats relatifs à la perception très favorable à l'égard de l'école observée chez les élèves de cycle 3. L'effet « maître référent » (Éric Debarbieux, 2006²⁹) explique aussi ces perceptions nettement plus favorables: à âge identique, soit à 11 ans, 43,8 % des écoliers déclarent des relations très bonnes avec leur enseignant, alors que seuls 15 % des collégiens du même âge choisissent le qualificatif de très bonnes pour décrire les relations avec leurs enseignants.

Les analyses du tableau 1 (*page suivante*) mettent en évidence un lien entre le sexe des élèves de cycle 3 et la perception qu'ils ont d'un certain nombre de dimensions relatives au climat scolaire. Les réponses des filles et celles des garçons se différencient significativement sur les cinq indicateurs. Plus précisément, on remarque que:

- les filles sont significativement plus nombreuses que les garçons à déclarer être « tout à fait bien » dans leur école, et moins nombreuses à déclarer n'y être « pas bien du tout »;
- les filles sont moins nombreuses que les garçons à dire que les relations entre élèves sont « tout à fait bien », et plus nombreuses que les garçons à les qualifier de « plutôt bien ». Les déclarations des filles concernant les bonnes relations entre pairs,

²⁶ Éric Debarbieux, *À l'école des enfants heureux... enfin presque. Une enquête de victimation et de climat scolaire auprès d'élèves du cycle 3 des écoles élémentaires*, Observatoire international de la violence à l'école, Unicef, 2011.

²⁷ Éric Debarbieux, Yves Montoya, Catherine Blaya, Johana Dagorn et Stéphanie Rubi, *Micro-violences et climat scolaire: évolution 1995-2003 en écoles élémentaires et en collèges*, rapport au ministre de l'Éducation nationale, 2003.

²⁸ François Dubet et Danilo Martuccelli, *À l'école. Sociologie de l'expérience scolaire*, Le Seuil, 1996.

²⁹ Éric Debarbieux, *Violence à l'école: un défi mondial?*, Armand Colin, 2006.

bien que positives, sont donc plus mesurées que celles de leurs homologues masculins ;

- les filles sont également plus nombreuses à qualifier les relations qu'elles ont avec leur enseignant de « très bonnes » ;
- les filles sont moins nombreuses que les garçons à avoir un jugement négatif sur la qualité de l'enseignement dispensé ;
- enfin, il existe également un lien entre le sexe et le fait de déclarer « aimer aller en classe ». On remarque notamment que les garçons sont beaucoup plus nombreux que les filles à déclarer ne pas aimer du tout aller en classe.

Conformément à ce que montrent d'autres travaux, les filles ont donc une perception de l'école et du climat scolaire significativement plus positive que les garçons.

Ces résultats ne sont pas surprenants au vu de ce que l'on sait de la manière dont les filles et les garçons exercent leur métier d'élève à l'école élémentaire. On sait en effet que les filles ont tendance à être plus souvent que les garçons, en classe, dans le réseau de communication principal, celui, légitime, centré sur les contenus du savoir et les interactions didactiques, que le maître contrôle largement^{30,31}. On sait également que, plus que les garçons, les filles ont la sensation que leur enseignant(e) s'intéresse à chaque élève, qu'il (elle) est disponible ; et elles pensent moins que les garçons que leur enseignant(e) n'est pas satisfait(e) de sa classe ou qu'il (elle) exerce un contrôle trop important pour maintenir l'ordre³².

D'autres travaux ont montré que les garçons sont l'objet de plus de punitions au collège³³, mais aussi à l'école (Éric De-

TABLEAU 1. Perception du climat scolaire chez les garçons et chez les filles (en %).

	Garçons				Filles			
	++	+	-	—	++	+	-	—
Bien-être dans l'école	48,1	38,4	9,3	3,7	58,8	35	7,4	1,6
Ambiance entre élèves	38,8	44,7	13,0	2,7	32,4	50,1	14,7	2,2
Relation avec l'enseignant	47,8	37,0	9,9	4,5	52,1	29,3	5,9	2,0
Qualité de l'enseignement	30,7	32,6	4,7	1,3	34,5	31	3,2	0,6
Aimer aller à l'école	24,7	40,1	19,9	14,4	34,0	44,9	15,0	5,4

LECTURE : ++ TOUT À FAIT BIEN, + PLUTÔT BIEN, - PAS TRÈS BIEN, — PAS BIEN DU TOUT.

barbieux *et al.*, 2003). En revanche, ce qui, dans les résultats, semble avoir été moins étudié à l'école primaire, ce sont les appréciations que filles et garçons portent sur les relations entre élèves. Les résultats, qui rejoignent en partie ce qui avait été précédemment observé au niveau du collège³⁴, à savoir le fait que les relations entre élèves sont globalement très positivement appréhendées et plus particulièrement encore par les adolescents que par les adolescentes, incitent à approfondir cette question en examinant de plus près les déclarations des filles et des garçons sur les formes de violence qui peuvent s'exercer entre pairs.

Les formes de violence en fonction du sexe de la victime

L'analyse des résultats obtenus quant aux formes de violences déclarées par les filles et par les garçons (tableau 2) permet surtout de mettre en évidence une série de faits de violence déclarés pour lesquels le sexe est un facteur discriminant. En effet, parmi les faits de violence auto-reportés par les élèves, seules les réponses relatives

aux tirages de cheveux, aux vols de goûter et aux vols d'objet personnel ne sont pas statistiquement dépendant du sexe de la victime. Pour tous les autres faits, les déclarations de victimation des filles et des garçons diffèrent significativement ; avec, cependant, des écarts variables selon les faits de violence considérés.

Notons tout d'abord que ces différences de victimation en fonction du sexe de la victime concernent les quatre catégories de violence étudiées (verbales, physiques, sexuelles et acquiescentes).

Pour les violences verbales, on remarque que les moqueries et les surnoms touchent plus les garçons que les filles. En revanche, les filles sont, plus souvent que les garçons, victimes de rumeurs et de rejets de la part de leurs pairs. Quant aux insultes (à caractère raciste ou non) et aux menaces, ce sont plus fréquemment les garçons qui en sont les victimes. De même, le fait d'être victime de racisme provenant d'un autre élève concerne plus les garçons.

³⁰ Cf. Régine Sirota, *L'École primaire au quotidien*, Puf, 1988.

³¹ Georges Férouz, « Interactions en classe et réussite scolaire », *Revue française de sociologie*, XXXIV, 1992.

³² Annette Jarlégan et Youssef Tazouti, « La perception des relations enseignant(e)-élèves : regards croisés des filles et des garçons », Congrès international Aref, Genève, 13-16 septembre 2010.

³³ Sylvie Ayrat, *Sanctions et genre au collège*, Puf, 2011.

³⁴ Stéphanie Rubi, « Les comportements "déviant" des adolescentes des quartiers populaires : être "crapuleuse", pourquoi et comment ? », *Travail, Genre et Sociétés. La revue du Mage*, n° 9, 2003.

TABEAU 2. Formes de violences déclarées en fonction du sexe de la victime (en %).

	Garçons		Filles	
	-	+	-	+
Violence verbale (directe ou indirecte)				
Moquerie	77,4	21,4	79,1	19,8
Survom	81,8	17,4	84,8	14,6
Humeur	49,9	49,1	44,5	54,6
Rejet par élève(s)	85,8	13,1	84,1	15,3
Insulte	69,5	29,5	78,8	20,5
Racisme d'élèves	93,0	5,4	95,0	3,8
Menace	88,6	10,4	91,5	7,4
Violence physique				
Bagarre	76,9	21,5	92,1	6,7
Tirer les cheveux	85,4	13,2	84,7	13,9
Bousculade	83,1	15,3	86,8	12,2
Jet	89,3	9,8	93,3	6,0
Soins infirmerie	88,7	9,1	91,8	6,5
Violence sexuelle				
Voyeurisme aux toilettes	79,5	19,4	78,2	21,1
Retrait d'habit	83,4	15,2	86,3	12,9
Baiser forcé	80,4	18,3	77,6	21,7
Violence acquisitive				
Vol objet personnel	93,4	4,6	94,8	4,0
Vol matériel scolaire	85,8	12,9	87,8	11,7
Vol argent	96,0	2,8	97,3	1,8
Vol goûter	94,6	4,2	95,1	4,2
Racket	95,4	3,9	97,1	2,5

LA COLONNE - REGROUPE LES RÉPONSES JAMAIS ET QUELQUEFOIS ET LA COLONNE + LES RÉPONSES SOUVENT, TRÈS SOUVENT. LES POURCENTAGES SONT CALCULÉS POUR LES ÉLÈVES AYANT RÉPONDU À LA QUESTION.

Du côté de la violence physique, les coups, les jets, les bagarres et les bousculades touchent plus nettement les garçons qui en sont plus souvent les victimes et qui, de ce fait, fréquentent plus souvent l'infirmerie que les filles. En revanche, on n'observe pas de différences significatives pour les tirages de cheveux.

Pour ce qui est de la violence à connotation sexuelle, le voyeurisme aux toilettes touche plus fréquemment les filles, alors que les déshabillages forcés concernent plus souvent les garçons. Du côté des baisers forcés, les filles en sont plus victimes.

Enfin, pour tout ce qui a trait aux violences d'extorsion ou

violences acquiesitives, lorsque des différences en fonction du sexe de la victime apparaissent, ce sont majoritairement les garçons qui en sont les plus victimes, qu'il s'agisse de vol de matériel scolaire, de vol d'argent ou de racket. Il est à noter que cette catégorie de violence semble être moins systématiquement marquée que les autres par des différences en fonction du sexe de la victime (on ne trouve pas de différences significatives pour le vol de goûter ou pour le vol d'objet personnel) et que les différences entre filles et garçons, lorsqu'elles apparaissent, sont de moindre ampleur que dans les autres catégories de victimation étudiées.

En résumé, ces résultats montrent que, parmi les quatre catégories de violence étudiées, la catégorie extorsion est la catégorie la moins systématiquement marquée par des différences liées au sexe des victimes. Ils montrent également que, à l'école élémentaire, les violences physiques (à l'exclusion des tirages de cheveux) touchent plus les garçons que les filles. Pour les deux autres catégories, violences verbales et violences à connotation sexuelle, il n'est pas possible de dire qu'elles touchent plus les filles ou les garçons car, à l'intérieur de chacune de ces catégories, le sexe des victimes diffère en fonction du fait de violence considéré. Ces deux dernières catégories ne fonctionnent donc pas de manière homogène lorsque l'on considère le sexe de la victime. Du fait des formes de violence plus fréquemment dénoncées par les unes ou par les autres, il existe bien, à l'intérieur de chacune de ces deux catégories, des différences genrées, c'est-à-dire des différences liées aux rôles sociaux de sexe. Les stéréotypes sexués trouvent donc un certain écho ici, mais aussi des limites. En effet, conformément à certains préjugés, les garçons semblent plus concernés que les filles par la violence physique; mais, contrairement aux idées reçues, selon ces résultats, les filles ne sont pas plus touchées par la violence verbale que les garçons.

Le sexe et le nombre des auteurs de violences

À la suite de certaines questions de victimation, le questionnaire de 2010 proposait aux élèves une question permettant d'indiquer le sexe des auteurs de violences et si cette violence était le fait d'un élève seul ou d'un groupe d'élèves. Seuls les élèves ayant déclaré précédemment avoir été victimes du fait de violence considéré répondaient à ces questions pour lesquelles cinq modalités de réponse étaient proposées. Dans le tableau 3 figurent les deux modalités les plus choisies par les élèves de cycle 3 (tableau 3).

L'examen des résultats obtenus montre que certains types de violence sont nettement plus souvent commis par les garçons que par les filles. Il en va ainsi de certaines violences verbales (insulte, menace) et des violences physiques (coup, jet). Pour ces différentes formes de violence, les auteurs sont en effet soit un garçon seul, soit un groupe de garçons. Si l'on rapproche ces résultats de ceux concernant les victimes de violences (cf. tableau 2), on constate que, pour ce qui est de ces violences physiques, les garçons sont donc à la fois plus auteurs et plus victimes. On retrouve là la culture de l'indiscipline caractéristique de la socialisation scolaire masculine qui valorise l'affirmation de soi et le non-respect des règles^{35,36}.

Par ailleurs, les violences à connotation sexuelle mettent en scène très majoritairement un auteur et une victime et ne concernent que rarement un groupe d'enfants. Même si l'auteur est le plus souvent un garçon, les filles sont aussi désignées comme auteurs pour ce type de violence, à égale proportion des garçons pour ce

TABLEAU 3. Sexe et nombre des auteurs de violences selon les déclarations des victimes (en %).

	Un garçon	Plusieurs garçons	Une fille	Plusieurs filles	Des garçons et des filles
Violence verbale (directe ou indirecte)					
Surnom		29,9			24,4
Rumeur	22,3				23,3
Rejet par élève(s)		23,9		25,6	
Insulte	22,1	25,2			
Menace	40,0	29,6			
Violence physique					
Coup	37,2	30,0			
Jet (cailloux, etc.)	41,6	29,8			
Violence sexuelle					
Voyeurisme aux toilettes	32,6		32,0		
Retrait d'habit	43,0		21,6		
Baiser forcé	45,4		34,2		

LECTURE : 40 % DES ÉLÈVES DÉCLARANT AVOIR ÉTÉ VICTIMES DE MENACES DISENT QUE L'AGRESSEUR EST UN GARÇON.

TABLEAU 4. Sexe et nombre des auteurs de violences selon les déclarations des victimes garçons (en %).

	Un garçon	Plusieurs garçons	Une fille	Plusieurs filles	Des garçons et des filles
Violence verbale (directe ou indirecte)					
Surnom	24,8	30,6			
Rumeur	29,2	28,6			
Rejet par élève(s)	24,1	40,7			
Insulte	25,6	29,3			
Menace	42,3	36,0			
Violence physique					
Coup	39,7	34,0			
Jet (cailloux, etc.)	43,0	31,6			
Violence sexuelle					
Voyeurisme aux toilettes	46,6	24,6			
Retrait d'habit	48,4	20,9			
Baiser forcé			64,5	18,0	

LECTURE : 42,3 % DES GARÇONS DÉCLARANT AVOIR ÉTÉ VICTIMES DE MENACES DISENT QUE L'AGRESSEUR EST UN GARÇON.

qui est du voyeurisme dans les toilettes. Enfin, on remarque que certains types de violence sont plutôt le fait de groupes d'élèves : c'est le cas de l'attribution de surnoms, de la diffusion de rumeurs ou encore du rejet d'un élève par un groupe d'élèves, qui impliquent à la fois filles et garçons. Il est probable que l'on assiste à un effet

de groupe et d'entraînement concernant ces faits de violence particuliers (tableau 4).

La comparaison des tableaux 4 et 5 montre des différences concernant le sexe des auteurs de faits de violence en fonction du sexe de leur victime. Il apparaît, en effet, que les violences dont les garçons sont les victimes sont majoritaire-

³⁵ Georges Félozuis, « Comportement de chahut et performances scolaires des filles et des garçons au collège. Enquête », *La Socialisation de la jeunesse*, n° 6, 1991. En ligne : <http://enquete.revues.org/document140.html>

³⁶ Jean-Louis Auduc, *Sauvons les garçons !*, Descartes & Cie, 2009.

TABLEAU 5. Sexe et nombre des auteurs de violences selon les déclarations des victimes filles (en %).

	Un garçon	Plusieurs garçons	Une fille	Plusieurs filles	Des garçons et des filles
Violence verbale (directe ou indirecte)					
Surnom		29,1			24,0
Rumeur			25,3		24,3
Rejet par élève(s)			23,1	42,1	
Insulte		20,4			22,1
Menace	30,6	21,9	21,9		
Violence physique					
Coup	34,1	25,1			
Jet (cailloux, etc.)	39,8	27,5			
Violence sexuelle					
Voyeurisme aux toilettes			49,3	19,4	
Retrait d'habit	36,6		28,9		
Baiser forcé	74,4	14,7			

LECTURE : 30,6 % DES FILLES DÉCLARANT AVOIR ÉTÉ VICTIMES DE MENACES DISENT QUE L'AGRESSEUR EST UN GARÇON.

ment des violences intra-groupe de sexe. En d'autres termes, à l'exception des baisers forcés, lorsque les garçons sont victimes d'une agression, leur(s) agresseur(s) est (sont)

majoritairement un autre garçon ou un groupe de garçons. Plus précisément, on peut même dire que les violences au sein du groupe des garçons mettent majoritairement en scène deux

garçons : l'agresseur et l'agressé (rumeur, menace, coup, jet, voyeurisme aux toilettes et retrait d'habit), dans un rapport de force intra-sexe.

Il en va tout autrement pour les filles, qui se déclarent être victimes tantôt de filles, seules ou en groupe (plutôt pour les violences verbales), tantôt de garçons, seuls ou en groupe (plutôt pour les violences physiques ou les baisers forcés, mais aussi pour les menaces), tantôt de filles et de garçons (surnom, insulte).

Tout se passe donc comme si, à ce niveau de la scolarité, les faits de violence se déroulaient plutôt pour les garçons sur le mode de l'affrontement, du défi (verbal ou physique), du duel ; alors qu'ils ont un caractère beaucoup plus polymorphe et donc moins prévisible pour les filles, puisqu'ils peuvent être tout à la fois intra- ou inter-groupes de sexe, duels ou impliquant un groupe d'élèves.

Les données chiffrées des violences au collège

La première grande enquête nationale de victimation au collège organisée sous la direction d'Éric Debarbieux au printemps 2011 par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative (Menjva), sur un échantillon représentatif de 18 000 élèves scolarisés dans 300 collèges publics de France métropolitaine, a cherché à fournir des indicateurs statistiques sur les actes dont les élèves se déclarent victimes, qu'ils aient fait l'objet ou non d'un signalement au sein de l'établissement ou auprès des autorités policières ou judiciaires.

Les principaux résultats de cette enquête concernant les victimations genrées indiquent que les garçons déclarent plus de faits de victimation que les filles mais que celles-ci sont les premières victimes des atteintes à caractère sexuel. Ces grandes tendances nécessitent cependant une analyse plus précise des 27 types d'atteintes verbales et physiques différentes traitées dans le questionnaire.

Les résultats du tableau 6 (page 10) révèlent plusieurs formes de violence pour lesquelles les écarts entre filles et garçons ne sont pas considé-

rables : les insultes, les vols de fournitures scolaires, les surnoms méchants, les moqueries de la bonne conduite en classe, le fait d'être la cible de lancers d'objets, le sentiment d'humiliation.

D'autres types de violence sont beaucoup plus clivés selon le sexe de la victime : les mises à l'écart, les coups, les bagarres collectives, les jeux dangereux, les tentatives de caresses ou de baisers forcés, etc.

Si certaines catégories de violence présentent une surexposition à la victimation d'un sexe (les violences physiques pour les garçons et les violences

sexuelles pour les filles), il n'en ressort pas moins que, au sein même de la catégorie, certains types de violence ne sont pas aussi clivants que d'autres : par exemple, la proportion de filles ayant été la cible de lancers d'objets est proche de la proportion de garçons ayant été victimes de lancers d'objets. On retrouve donc au collège les mêmes constats qu'à l'école primaire : des tendances genrées pour certaines catégories de violence, sans qu'il y ait une partition nette entre violences physiques pour les garçons et violences verbales directes et indirectes pour les filles.

Selon la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp), « les violences à caractère sexuel sont des victimations qui touchent (plus) particulièrement les filles. Elles sont significativement plus nombreuses à déclarer avoir subi des violences de cette nature (7 % en moyenne, contre 4 % pour les garçons). Plus précisément, elles sont plus souvent concernées par les atouchements sexuels (7,8 % pour les filles contre 3,3 % pour les garçons). Le voyeurisme donne lieu à moins de variations, touchant à peine plus les filles que les garçons (7,5 % de filles contre 5,5 % de garçons). »

Dans chacune des trois formes de violence, l'auteur indiqué révèle que la victimation est en premier lieu le fait d'un individu isolé, mais une dimension collective dans la commission des violences à caractère sexuel n'est pas à minorer (tableau 7).

Le tableau 8 indique une légère tendance à déclarer plus d'actes de violence pour les filles scolarisées dans les collèges Rar³⁷ que pour les filles scolarisées

TABLEAU 6. Faits de violence subis par les filles et par les garçons au collège (en %).

Victimations	Ensemble	Filles	Garçons
Insulte	51,9	49,7	54,1
Vol de fournitures scolaires	45,9	44,8	47,00
Sumom méchant	38,9	36,8	41,00
Bousculade	36,5	33,0	40,0
Mise à l'écart	32,0	35,7	28,4
Moquerie de la bonne conduite en classe	29,1	28,6	29,6
Autre insulte	22,7	23,9	21,4
Vol d'objets personnels	20,6	21,1	20,1
Coup	19,4	13,1	25,5
Cible de lancers d'objets	16,4	15,0	17,8
Sentiment d'humiliation	16,1	15,9	16,4
Bagarre collective	14,5	8,4	20,4
Jeux dangereux	8,7	4,4	13,0
Insultes à propos de l'origine	8,7	7,7	9,7
Voyeurisme	6,5	7,5	5,5
Vol sous la menace	6,1	4,4	7,7
Vol d'argent	5,6	5,0	6,2
Tentative de caresse forcée	5,5	7,8	3,3
Dégradation de vélo/scooter	5,5	3,3	7,3
Racket	5,5	4,9	6,1
Insulte à propos du sexe	5,2	6,4	4,1
Tentative de « bisou » forcé	5,1	6,6	3,5
Insulte à propos de la religion	4,2	3,8	4,7
Menace avec arme	3,7	2,2	5,2
Happy slapping*	2,3	1,6	3,0
Blessure par arme	2,0	1,3	2,6
Vol de vélo/scooter	1,8	0,8	2,7

CHAMP : ÉCHANTILLON REPRÉSENTATIF (N = 18 000) D'ÉLÈVES DE 300 COLLÈGES PUBLICS DE FRANCE MÉTROPOLITAINE
SOURCE : MENJVA, DEPP, ENQUÊTE NATIONALE DE VICTIMATION EN MILIEU SCOLAIRE, 2011.

* PRATIQUE CONSISTANT À FILMER L'AGRESSION PHYSIQUE D'UNE PERSONNE À L'AIDE, EN GÉNÉRAL, D'UN TÉLÉPHONE PORTABLE.

NOTA : LES 5 CATÉGORIES DE VIOLENCES SONT EN COULEUR :

— LES VIOLENCES VERBALES DIRECTES ET INDIRECTES SONT EN BLEU TURQUOISE,

— LES VIOLENCES PHYSIQUES SONT EN ROUGE,

— LES VIOLENCES SEXUELLES SONT EN VIOLET,

— LES VIOLENCES ACQUISITIVES SONT EN VERT.

SONT INDICUÉS EN ORANGE ET EN GRAS LES RÉSULTATS OÙ LES FILLES PRÉSENTENT DES POURCENTAGES AU-DELÀ DE CEUX DES GARÇONS.

hors de ce dispositif (16 % de multivictimation forte ou modérée, contre 12 % hors Rar). En revanche, les garçons scolarisés dans les collèges Rar ne sont pas surreprésentés dans les cas de multivictimations. Ajoutons qu'un lien entre violence physique et violence à

caractère sexuel est révélé dans l'enquête nationale : un quart des élèves ayant subi des violences physiques ont aussi déclaré des violences sexuelles (24 %) et presque la moitié des filles dites multivictimisées (44 %) sont victimes de violences à caractère sexuel.

³⁷ Mis en place par Gilles de Robien à la rentrée scolaire 2006, les collèges réseau ambition réussite (Rar) ont eu pour objet de relancer l'éducation prioritaire en recentrant les moyens financiers et humains sur des écoles élémentaires et 249 collèges dans lesquels les élèves en grande difficulté scolaire étaient particulièrement surreprésentés.

TABLEAU 7. Proportion d'élèves victimes d'actes à caractère sexuel et principaux auteurs déclarés, au collège, selon le sexe (en %).

Acte et auteur(s)	Ensemble	Filles	Garçons
Voyeurisme	6,4	7,4	5,4
Un garçon	38,5	27,0	53,8
Une fille	29,0	39,7	14,8
Plusieurs garçons	26,2	15,1	41,0
Plusieurs filles	21,6	28,6	12,3
Un adulte du collège	9,5	11,5	6,9
Baiser forcé	5,1	6,5	3,5
Un garçon	57,4	81,7	13,5
Une fille	28,1	4,3	65,2
Plusieurs garçons	8,7	11,4	3,8
Plusieurs filles	9,6	1,2	24,6
Un adulte du collège	1,4	0,8	2,5
Touché ou caressé de force	5,5	7,6	3,3
Un garçon	60,2	76,2	24,0
Une fille	18,5	2,2	55,0
Plusieurs garçons	17,6	22,0	7,8
Plusieurs filles	8,3	0,2	26,5
Un adulte du collège	1,4	0,5	3,5

CHAMP : ÉCHANTILLON REPRÉSENTATIF (N = 18 000) D'ÉLÈVES DE 300 COLLÈGES PUBLICS DE FRANCE MÉTROPOLITAINE.
SOURCE : MENJVA, DEPP, ENQUÊTE NATIONALE DE VICTIMATION EN MILIEU SCOLAIRE, 2011.

TABLEAU 8. La victimation des filles et des garçons au collège selon l'appartenance ou pas de l'établissement à un réseau ambition réussite (RAR) (en %).

	Ensemble	RAR		HORS RAR	
		Filles	Garçons	Filles	Garçons
Absence de victimation	53	54	45	58	47
Faible victimation	31	30	34	29	33
Multivictimation modérée	10	11	13	8	12
Harcèlement	6	5	8	4	8

CHAMP : ÉCHANTILLON REPRÉSENTATIF (N = 18 000) D'ÉLÈVES DES COLLÈGES PUBLICS DE FRANCE MÉTROPOLITAINE.
SOURCE : MENJVA, DEPP, ENQUÊTE NATIONALE DE VICTIMATION EN MILIEU SCOLAIRE, 2011.

Des socialisations sexuées différenciées

Rappelons tout d'abord que le propos est d'examiner la place et la forme prises par la violence dans l'expérience scolaire des filles et des garçons à l'école élémentaire (au cycle 3) et au collège.

Globalement, et d'un point de vue purement quantitatif, les résultats montrent tout d'abord que les expériences des filles sont proches de celles des garçons concernant la violence à l'école élémentaire ; elles sont plus éloignées au collège. En effet, même si des différences significatives apparaissent entre les fréquences de déclaration des filles et celles des garçons pour certaines formes particulières de violence à l'école élémentaire, ces fréquences restent

cependant le plus souvent relativement voisines. Ce constat rejoint les résultats obtenus en 2008 par Cécile Carra³⁸, qui montrent que, à l'école, on n'a pas affaire à deux univers de vie au sein d'un même espace et qu'« on ne peut considérer le vécu de violence comme une simple affaire de garçons » dont les filles seraient protégées ou se tiendraient éloignées.

Cependant, l'examen des résultats selon les différentes catégories de violence étudiées (physique, verbale, à caractère sexuel, acquisitive) montre également que les expériences scolaires des filles et celles des garçons présentent des spéci-

ficités. À l'école comme au collège, même si aucune des catégories de violence étudiées ne peut être considérée comme une exclusivité masculine ou féminine, des tendances genrées émergent dans les différentes modalités de violence. Autrement dit, certains types de violence apparaissent plus fréquemment que d'autres au sein d'un groupe de sexe ; ils renvoient à des rôles sociaux prescriptifs du masculin et du féminin et semblent fonctionner comme des éléments constitutifs d'une identité sexuée. Les garçons ont, par exemple, tendance à plus se confronter entre eux. Les bagarres, coups et bousculades, constituent des formes de brutalité sexuée et

³⁸ Cécile Carra, « Violences à l'école élémentaire. Une expérience enfantine répandue participant à la définition du rapport aux pairs », *L'Année sociologique*, vol. 2, n° 58, 2008 ; Cécile Carra, *Violences à l'école élémentaire. L'expérience des élèves et des enseignants*, Puf, 2009.

semblent fonctionner pour eux comme des principes socialisateurs d'affrontement et de reconnaissance intra-sexe³⁹. Les rumeurs et les formes de rejet par les pairs semblent en être le pendant pour les filles dont la socialisation genrée passe par des formes de dévoilement de soi, d'intimité de soi partagée⁴⁰ qui peuvent par la suite être utilisées dans le cadre de rumeurs, de rejet ou d'ostracisme – notons que, dans ce cadre, les nouvelles technologies peuvent jouer un rôle. Mais il ne s'agit que de tendances et, comme le montrent aussi nos résultats, on ne peut pas réduire les différences sexuées face aux formes de violence en attribuant aux garçons toutes les violences physiques et en instituant, au primaire comme au collège, les violences verbales comme l'apanage des filles.

Par ailleurs pour l'école élémentaire, un autre trait distinctif des violences subies par les filles

ou par les garçons concerne le nombre et le sexe de leurs agresseurs. En effet, les garçons témoignent plus que les filles de violences essentiellement intra-sexe alors que les filles déclarent être victimes d'autres filles, mais aussi de garçons. Plus précisément, les écolières peuvent être exposées à des violences exercées par des filles, seules ou en groupe, mais aussi, pour d'autres types de victimations, à des violences exercées par des garçons seuls ou en groupe.

Ces expériences différenciées de la violence à l'école élémentaire participent du processus de socialisation de genre des écoliers et des écolières. Elles peuvent avoir des conséquences tant du côté du renforcement de certains comportements ou de certaines représentations que du côté du renforcement des croyances stéréotypées sur les rôles sociaux de l'un et l'autre sexes. Cette exposition différenciée aux violences en milieu scolaire se révèle dès le cycle 3 de l'école et perdure au collège en maintenant des variations sexuées en fonction des formes de violence (physique, verbale, acquiescente, à caractère sexuel), mais aussi en fonction de chacune des différentes modalités constituant ces formes de violence : bagarres collectives pour les garçons ou mises à l'écart pour les filles.

Ces formes de violence participent et font écho aux formes différenciées et différenciatrices de la socialisation sexuée : quand les garçons sont poussés à être combattifs, agressifs, courageux et dominants, les filles sont encouragées à se dévoiler dans des relations intimes qui peuvent être utilisées contre elles par la suite. Ces socialisa-

tions sexuées qui assignent les élèves à des rôles de sexe participent donc à la mise en œuvre ultérieure des violences à l'école. Quant aux violences à caractère sexuel, le genre semble être largement en cause.

Pour rappel, le genre est appréhendé ici comme un système séparateur et classificateur qui désigne un sexe supérieur à l'autre. À partir de la différence des sexes, un système de pensée se met en œuvre associant masculin et supérieur, féminin et inférieur : c'est le concept de valence différentielle des sexes, mis en lumière par Françoise Héritier⁴¹, qui participe et justifie par la suite une inégalité entre les sexes. Mais différence ne doit pas dire inégalités justifiées et légitimées. Ce système de pensée qui s'insère dans l'organisation sociale distille l'idée qu'un sexe a un droit de prise et d'emprise sur un autre sexe : un sexe agit et décide quand l'autre exécute et subit. Or, l'école est une institution insérée dans la société, elle n'est pas un lieu de savoirs hors sol ou hors réalité sociale : elle est aux prises avec les normes, valeurs et façons de lire et de construire le monde qui la traversent, mais elle est aussi l'une des institutions de socialisation qui transmet ces normes, valeurs et lectures du monde.

Citons pour conclure un extrait de l'article de Frédéric Mole intitulé « 1905 : la coéducation des sexes en débats »⁴² : « Le régime séparatiste entretient [les rôles sociaux stéréotypés déclinés en] l'orgueil du mâle et la ruse de la femelle et prépare dans l'enfance la lutte des sexes. Il est une des causes d'une des plus grandes iniquités sociales : l'esclavage séculaire de la femme. »

³⁹ Éric Debarbieux, *La Violence en milieu scolaire. 1 – État des lieux*, ESF, 1996.

⁴⁰ Eleanor Emmons Maccoby, *The Two Sexes: Growing Up Apart, Coming Together*, Cambridge: MA: Belknap Press / Harvard University Press, 1998.

⁴¹ Françoise Héritier, *Masculin, féminin. La Pensée de la différence*, Odile Jacob, 1996.

⁴² Frédéric Mole, « 1905 : la coéducation des sexes en débats », *Clio, Histoire, femmes et sociétés*, n° 18, 2003.



PROFESSION BANLIEUE

CENTRE DE RESSOURCES
15, rue Catulienne
93200 Saint-Denis
Tél. : 01 48 09 26 36
Fax : 01 48 20 73 88
profession.banlieue@wanadoo.fr

www.professionbanlieue.org

AVEC LE SOUTIEN DE

- Le Conseil régional de l'Île-de-France
- La Préfecture de l'Île-de-France
- L'Acisé
- Le Conseil général de la Seine-Saint-Denis
- Les villes et EPCI de la Seine-Saint-Denis